



## Communiqué de presse

Paris, le 10 juillet 2014

### **Les enseignes adhérentes à la FCD accentuent leur mobilisation pour promouvoir la consommation de fruits et légumes d'« origine France »**

Du fait d'une météo favorable, les volumes de production de fruits et légumes sont actuellement plus importants que les années précédentes. Le niveau de consommation actuel ne permet pas un écoulement suffisant de certains produits tels que les pêches et nectarines, les pommes de terre primeurs, les carottes primeurs, les cerises et les abricots. Face à cette offre abondante de produits de qualité, les enseignes de la grande distribution ont décidé d'accentuer leur mobilisation pour favoriser la consommation de fruits et légumes d'« origine France ».

La FCD rappelle que les fruits et légumes vendus dans les magasins sont en très grande majorité d'origine France. A titre d'exemple, 85% des pêches nectarines actuellement vendues dans nos magasins sont produites en France. Les enseignes réalisent depuis plusieurs semaines des opérations de communication pour promouvoir la consommation de ces produits français.

Il convient, cependant, d'accentuer la mobilisation. Les enseignes adhérentes à la FCD ont donc décidé de mettre en œuvre, dans les prochains jours, plusieurs actions :

- Développement des mises en avant, dans les rayons, des cerises et abricots ;
- Mise en avant massive des pommes de terre primeurs ;
- Mises en avant permettant d'écouler des volumes importants pour les pêches et nectarines : ventes en colis, ventes dans les galeries marchandes ou allées centrales, ventes au déballage sur les parkings.

La FCD reste vigilante quant à l'évolution des volumes des autres fruits et légumes d'été et anticipera, en lien avec les structures économiques représentant les produits, les évolutions de marchés et mettra en œuvre, si cela s'avérait nécessaire, d'autres opérations de communication.

*FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.*